



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-32838>

Département(s) de publication : **13**

Annonce n° **24-32838**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Etablissement Français du Sang PACA-Corse

**Forme juridique de l'acheteur** : Organisme de droit public

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Santé

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Maintenance préventive et corrective des équipements de conservation en froid industriel et domestique de l'EFS PACA-Corse.

**Description** : L'objet du présent marché public est la réalisation des prestations de maintenance préventive et corrective des équipements de conservation en froid industriel et domestique de l'EFS PACA-Corse.

**Identifiant de la procédure** : 86c8a3b6-d817-4467-bc39-202af45bd7bf

**Identifiant interne** : 2022EFSPACC660

**Type de procédure** : Ouverte

##### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nature supplémentaire du marché** : Fournitures

**Nomenclature principale ( cpv )** : 50421000 Services de réparation et d'entretien de matériel médical

**Nomenclature supplémentaire ( cpv )** : 50324200 Services de maintenance préventive

##### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS)** : Bouches-du-Rhône ( FRL04 )

**Pays** : France

**Informations complémentaires :** Régions PACA (Lot 1) et Corse (lots 2 et 3)

### 2.1.3 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 260,780 EUR

**Valeur maximale de l'accord-cadre :** 228,000 EUR

### 2.1.4 Informations générales

**Informations complémentaires :** Pour le lot n°1 uniquement (chambre froide / surgélateur), une visite des sites de Baille et de Vallée Verte est obligatoire. L'offre d'un candidat n'ayant pas réalisé cette visite sera déclarée irrégulière dans le sens des dispositions de l'article L2152-1 du Code de la commande publique. (cf Article 2.3 du Règlement de Consultation)

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

### 2.1.5 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre :** 3

**Conditions du marché :**

**Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés :** 3

### 2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : Les autres motifs d'exclusion figurent à l'article L2141-1 à L2141-14 du Code de la commande publique. Les documents à fournir sont indiquées dans le règlement de la consultation.

## Section 5 - Lot

### 5.1 Lot : LOT-0003

**Titre :** Maintenance préventive et corrective des équipements de conservation en froid industriel et domestique de l'EFS PACA-Corse - Equipements du site d'Ajaccio

**Description :** Maintenance des équipements thermorégulés (multi marques) du site de Corse du Sud - Ajaccio

**Identifiant interne :** 3

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 50421000 Services de réparation et d'entretien de matériel médical

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 50324200 Services de maintenance préventive

**Options :**

**Description des options :** Pour le lot n°3 : le marché public est conclu pour une première période, à compter du 08/07/2024 ou de sa date de notification si celle-

ci est postérieure, jusqu'au 31/12/2025. À l'issue de cette première période contractuelle, le marché public est reconductible tacitement une fois pour une période de 12 mois, arrivant à son échéance le 31/12/2026.

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS) :** Corse-du-Sud ( FRM01 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :** Le lieu d'exécution des prestations du lot 3 est la Corse-du-Sud - Site d'Ajaccio

#### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements :** 1

**L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici :** Le marché public pourra faire l'objet d'une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables pour l'acquisition de fourniture complémentaires en application et dans les conditions de l'article R.2122-7 du code de la commande publique.

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 12,500 EUR

**Valeur maximale de l'accord-cadre :** 14,000 EUR

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)**

**Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)**

**Informations complémentaires :** Le marché public est conclu à prix mixtes et s'exécute avec : - Une partie à prix forfaitaire, concernant la prestation de maintenance préventive par type d'équipement ; - Une partie à bons de commande, concernant les prestations de maintenance curative, comprenant le coût de la fourniture de pièces détachées, les frais de déplacement et de la main d'œuvre. Conformément à l'article R.2162-4 2° du Code de la commande publique, la partie à bons de commande de l'accord-cadre est conclue sans montant minimum et avec un montant maximum de 7 000 €HT pour la première période. Dans l'hypothèse où le marché serait reconduit pour 12 mois, le même montant maximum défini pour la première période d'exécution s'appliquera.

#### 5.1.7 Marché public stratégique

**Objectif du marché public stratégique :** Réduction des incidences sur l'environnement

**Description :** Le marché public comprend un sous-critère de sélection relatif à la mise en place d'actions de la part du candidat visant la protection de l'environnement dans le cadre du présent marché

**Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale :** L'atténuation du changement climatique

**Critères marchés publics écologiques** : Critères applicables aux marchés publics écologiques nationaux

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type** : Capacité technique et professionnelle

**Description** : Il est attendu une présentation d'une liste des principales livraisons et prestations effectuées au cours des 3 dernières années (références professionnelles), indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.

**Critère :**

**Type** : Autre

**Description** : Si le candidat est en redressement judiciaire, il devra fournir la copie du ou des jugements l'autorisant à poursuivre son activité ou devra prouver par tout moyen qu'il bénéficie d'un plan de redressement.

**Critère :**

**Type** : Capacité économique et financière

**Description** : Il est attendu une déclaration concernant le chiffre d'affaires annuel global du candidat et le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du présent marché, sur les 3 derniers exercices disponibles, en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles.

**Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :**

**L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations**

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type** : Prix

**Description** : Les prix de la partie « Maintenance Préventive » sont analysés sur la base du montant total € HT annuel de la prestation. Les prix de la partie « Maintenance curative » sont analysés sur la base d'une simulation masquée définie à partir d'une prestation type. La note maximale de 35 points est attribuée au candidat dont l'offre est la moins-disante. Pour les autres offres, le calcul s'effectue à partir de la formule : Note du candidat = 35 x (offre moins disante) / (offre candidat notée)

Pondération (points, valeur exacte) : 35

**Critère :**

**Type** : Qualité

**Description** : La valeur technique de l'offre, notée sur 65 points, sera analysée sur la base du cadre de réponse (annexe 1 du RC) complété par le candidat, en fonction des sous critères suivants : - Organisation de l'entreprise dans le cadre de

l'exécution des prestations : sur 30 points ; - Outils de suivi web de maintenance de l'entreprise : sur 20 points - Gestion de la qualité et actions visant la protection de l'environnement : sur 15 points.

Pondération (points, valeur exacte) : 65

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officiellement disponibles** : FRA

**Adresse des documents de marché** : <https://www.marches-publics.gouv.fr>,

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation** :

**Présentation par voie électronique** : Non autorisée

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Catalogue électronique** : Autorisée

**Variantes** : Non autorisée

**Date limite de réception des offres** : 25/03/2024 à 17:00

**Date limite de validité de l'offre** : 6 MONTH

**Informations relatives à l'ouverture publique** :

**Date/heure** : 26/03/2024 à 09:00

**Lieu** : Marseille

**Informations complémentaires** : Ouverture des plis par le Service juridique et de la Commande Publique

**Conditions du marché** :

**Facturation en ligne** : Requise

**Montage financier** : Le marché est financé sur fonds propres de l'EFS. Il fera l'objet du versement d'une avance.

**Informations relatives aux délais de recours** : Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer : - Un référé précontractuel contre la présente procédure de passation, devant le président du Tribunal Administratif compétent, avant la signature du marché public ou de l'accord cadre, conformément aux dispositions des articles L. 551-1 à -12 du code de justice administrative. - Un référé contractuel dans les 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution au JOUE ou pour les marchés fondés sur un accord-cadre, à compter de la notification de la conclusion du contrat ( articles L.551-13 à L.551-23 et R.551-7 à R.551-10 du Code de justice administrative). - Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans les 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. - Un recours pour excès de pouvoir et/ou indemnitaire à l'encontre des décisions faisant grief, dans le délai de deux mois à compter de leur publication ou notification. A titre accessoire à un recours au fond, un référé suspension peut être formé, dans les conditions prévues à l'article L.521-1 du code de justice administrative.

### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Nombre maximal de participants :** 1

**Informations sur le système d'acquisition dynamique**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :**

### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation :** Tribunal Administratif de Marseille  
(Instance chargée des procédures de recours)

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Marseille  
(Instance chargée des procédures de recours)

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Etablissement Français du Sang PACA-Corse

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** Etablissement Français du Sang PACA-Corse

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal Administratif de Marseille (Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours)

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** Etablissement Français du Sang PACA-Corse

**Organisation qui traite les offres :** Etablissement Français du Sang PACA-Corse

### 5.1 Lot : LOT-0001

**Titre :** Maintenance préventive et corrective des équipements de conservation en froid industriel et domestique de l'EFS PACA-Corse - Equipement des sites "Continent"

**Description :** Maintenance préventive et corrective des Chambres froides positives et négatives ainsi que des deux surgélateurs ACFRI sur toute la région PACA, et Maintenance corrective des équipements thermorégulés < 2m3 de marques diverses sur toute la région PACA.

**Identifiant interne :** 1

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 50421000 Services de réparation et d'entretien de matériel médical

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 50324200 Services de maintenance préventive

**Options :**

**Description des options :** Pour le lot n°1 : Le marché public est conclu pour une première période, à compter du 08/07/2024 ou de sa date de notification si celle-ci est postérieure, jusqu'au 31/12/2025. À l'issue de cette première période

contractuelle, le marché public est reconductible tacitement une fois pour une période de 12 mois, arrivant à son échéance le 31/12/2026.

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS) :** Bouches-du-Rhône ( FRL04 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :** Le lieu d'exécution des prestations du lot 1 est la région PACA.

#### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements :** 1

**L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici :** Le marché public pourra faire l'objet d'une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables pour la réalisation de prestations similaires en application et dans les conditions de l'article R.2122-7 du code de la commande publique.

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 237,450 EUR

**Valeur maximale de l'accord-cadre :** 200,000 EUR

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)**

**Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)**

**Informations complémentaires :** Le marché public est conclu à prix mixtes et s'exécute avec : - Une partie à prix forfaitaire, concernant la prestation de maintenance préventive par type d'équipement ; - Une partie à bons de commande, concernant les prestations de maintenance curative, comprenant le coût de la fourniture de pièces détachées, les frais de déplacement et de la main d'œuvre. Conformément à l'article R.2162-4 2° du Code de la commande publique, la partie à bons de commande de l'accord-cadre est conclue sans montant minimum et avec un montant maximum de 100 000 €HT pour la première période. Dans l'hypothèse où le marché serait reconduit pour 12 mois, le même montant maximum défini pour la première période d'exécution s'appliquera.

#### 5.1.7 Marché public stratégique

**Objectif du marché public stratégique :** Réduction des incidences sur l'environnement

**Description :** Le marché public comprend un sous-critère de sélection des offres relatif à la mise en place d'actions de la part du candidat visant la protection de l'environnement dans le cadre du présent marché.

**Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale :** L'atténuation du changement climatique

**Critères marchés publics écologiques :** Critères applicables aux marchés publics écologiques nationaux

### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** Il est attendu une présentation d'une liste des principales livraisons et prestations effectuées au cours des 3 dernières années (références professionnelles), indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** Il est attendu une déclaration concernant le chiffre d'affaires annuel global du candidat et le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du présent marché, sur les 3 derniers exercices disponibles, en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles.

**Critère :**

**Type :** Autre

**Description :** Si le candidat est en redressement judiciaire, il devra fournir la copie du ou des jugements l'autorisant à poursuivre son activité ou devra prouver par tout moyen qu'il bénéficie d'un plan de redressement

**Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :**

**L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations**

### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** La valeur technique de l'offre, notée sur 65 points, sera analysée sur la base du cadre de réponse (annexe 1 du RC) complété par le candidat, en fonction des sous critères suivants : - Organisation de l'entreprise dans le cadre de l'exécution des prestations : sur 30 points ; - Outils de suivi web de maintenance de l'entreprise : sur 20 points - Gestion de la qualité et actions visant la protection de l'environnement : sur 15 points.

Pondération (points, valeur exacte) : 65

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** Les prix de la partie « Maintenance Préventive » sont analysés sur la base du montant total € HT annuel de la prestation. Les prix de la partie « Maintenance curative » sont analysés sur la base d'une simulation masquée définie à partir d'une prestation type. La note maximale de 35 points est attribuée au candidat dont l'offre est la moins-disante. Pour les autres offres, le calcul s'effectue à partir de la formule : Note du candidat = 35 x (offre moins disante) / (offre candidat notée)

Pondération (points, valeur exacte) : 35

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officiellement disponibles** : FRA

**Adresse des documents de marché** : <https://www.marches-publics.gouv.fr>,

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation** :

**Présentation par voie électronique** : Non autorisée

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Catalogue électronique** : Autorisée

**Variantes** : Non autorisée

**Date limite de réception des offres** : 25/03/2024 à 17:00

**Date limite de validité de l'offre** : 6 MONTH

**Informations relatives à l'ouverture publique** :

**Date/heure** : 26/03/2024 à 09:00

**Lieu** : Marseille

**Informations complémentaires** : Ouverture des plis par le Service juridique et de la Commande Publique

**Conditions du marché** :

**Facturation en ligne** : Autorisée

**Montage financier** : Le marché est financé sur fonds propres de l'EFS. Il fera l'objet du versement d'une avance.

**Informations relatives aux délais de recours** : Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer : - Un référé précontractuel contre la présente procédure de passation, devant le président du Tribunal Administratif compétent, avant la signature du marché public ou de l'accord cadre, conformément aux dispositions des articles L. 551-1 à -12 du code de justice administrative. - Un référé contractuel dans les 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution au JOUE ou pour les marchés fondés sur un accord-cadre, à compter de la notification de la conclusion du contrat ( articles L.551-13 à L.551-23 et R.551-7 à R.551-10 du Code de justice administrative). - Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans les 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. - Un recours pour excès de pouvoir et/ou indemnitaire à l'encontre des décisions faisant grief, dans le délai de deux mois à compter de leur publication ou notification. A titre accessoire à un recours au fond, un référé suspension peut être formé, dans les conditions prévues à l'article L.521-1 du code de justice administrative.

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre** :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Nombre maximal de participants : 1**

**Informations sur le système d'acquisition dynamique**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :**

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de médiation :** Tribunal Administratif de Marseille  
(Instance chargée des procédures de recours)

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Marseille  
(Instance chargée des procédures de recours)

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Etablissement Français du Sang PACA-Corse

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** Etablissement Français du Sang PACA-Corse

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal Administratif de Marseille (Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours)

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** Etablissement Français du Sang PACA-Corse

**Organisation qui traite les offres :** Etablissement Français du Sang PACA-Corse

**5.1 Lot : LOT-0002**

**Titre :** Maintenance préventive et corrective des équipements de conservation en froid industriel et domestique de l'EFS PACA-Corse - Equipements du site de Bastia

**Description :** Maintenance des équipements thermorégulés (multi marques) du site de Haute Corse - Bastia

**Identifiant interne : 2**

**5.1.1 Objet**

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 50421000 Services de réparation et d'entretien de matériel médical

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 50324200 Services de maintenance préventive

**Options :**

**Description des options :** Pour le lot n°2 : le marché public est conclu pour une première période, à compter du 23/10/2024 ou de sa date de notification si celle-ci est postérieure, jusqu'au 31/12/2025. À l'issue de cette première période contractuelle, le marché public est reconductible tacitement une fois pour une période de 12 mois, arrivant à son échéance le 31/12/2026.

**5.1.2 Lieu d'exécution**

**Subdivision pays (NUTS) :** Haute-Corse ( FRM02 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :** Le lieu d'exécution des prestations du lot 2 est la Haute Corse - Site de Bastia

#### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements :** 1

**L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici :** Le marché public pourra faire l'objet d'une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables pour l'acquisition de fourniture complémentaires en application et dans les conditions de l'article R.2122-7 du code de la commande publique.

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 10,830 EUR

**Valeur maximale de l'accord-cadre :** 14,000 EUR

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)**

**Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)**

**Informations complémentaires :** Le marché public est conclu à prix mixtes et s'exécute avec : - Une partie à prix forfaitaire, concernant la prestation de maintenance préventive par type d'équipement ; - Une partie à bons de commande, concernant les prestations de maintenance curative, comprenant le coût de la fourniture de pièces détachées, les frais de déplacement et de la main d'œuvre. Conformément à l'article R.2162-4 2° du Code de la commande publique, la partie à bons de commande de l'accord-cadre est conclue sans montant minimum et avec un montant maximum de 70 000 €HT pour la première période. Dans l'hypothèse où le marché serait reconduit pour 12 mois, le même montant maximum défini pour la première période d'exécution s'appliquera.

#### 5.1.7 Marché public stratégique

**Objectif du marché public stratégique :** Réduction des incidences sur l'environnement

**Description :** Le marché public comprend un sous-critère de sélection relatif à la mise en place d'actions de la part du candidat visant la protection de l'environnement dans le cadre du présent marché

**Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale :** L'atténuation du changement climatique

**Critères marchés publics écologiques :** Critères applicables aux marchés publics écologiques nationaux

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** Il est attendu une déclaration concernant le chiffre d'affaires annuel global du candidat et le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du présent marché, sur les 3 derniers exercices disponibles, en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles.

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** Il est attendu une présentation d'une liste des principales livraisons et prestations effectuées au cours des 3 dernières années (références professionnelles), indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.

**Critère :**

**Type :** Autre

**Description :** Si le candidat est en redressement judiciaire, il devra fournir la copie du ou des jugements l'autorisant à poursuivre son activité ou devra prouver par tout moyen qu'il bénéficie d'un plan de redressement.

**Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :**

**L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations**

**5.1.10 Critères d'attribution**

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** La valeur technique de l'offre, notée sur 65 points, sera analysée sur la base du cadre de réponse (annexe 1 du RC) complété par le candidat, en fonction des sous critères suivants : - Organisation de l'entreprise dans le cadre de l'exécution des prestations : sur 30 points ; - Outils de suivi web de maintenance de l'entreprise : sur 20 points - Gestion de la qualité et actions visant la protection de l'environnement : sur 15 points.

Pondération (points, valeur exacte) : 65

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** Les prix de la partie « Maintenance Préventive » sont analysés sur la base du montant total € HT annuel de la prestation. Les prix de la partie « Maintenance curative » sont analysés sur la base d'une simulation masquée définie à partir d'une prestation type. La note maximale de 35 points est attribuée au candidat dont l'offre est la moins-disante. Pour les autres offres, le calcul s'effectue à partir de la formule : Note du candidat = 35 x (offre moins disante) / (offre candidat notée)

Pondération (points, valeur exacte) : 35

**5.1.11 Documents de marché**

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :** FRA

**Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officieusement disponibles :** FRA

**Adresse des documents de marché :** <https://www.marches-publics.gouv.fr>,

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Non autorisée

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 25/03/2024 à 17:00

**Date limite de validité de l'offre :** 6 MONTH

**Informations relatives à l'ouverture publique :**

**Date/heure :** 26/03/2024 à 09:00

**Lieu :** Marseille

**Informations complémentaires :** Ouverture des plis par le Service juridique et de la Commande Publique

**Conditions du marché :**

**Facturation en ligne :** Requise

**Montage financier :** le marché est financé sur fonds propres de l'EFS. Il fera l'objet du versement d'une avance.

**Informations relatives aux délais de recours :** Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer: - Un référé précontractuel contre la présente procédure de passation, devant le président du Tribunal Administratif compétent, avant la signature du marché public ou de l'accord cadre, conformément aux dispositions des articles L. 551-1 à -12 du code de justice administrative. - Un référé contractuel dans les 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution au JOUE ou pour les marchés fondés sur un accord-cadre, à compter de la notification de la conclusion du contrat ( articles L.551-13 à L.551-23 et R.551-7 à R.551-10 du Code de justice administrative). - Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans les 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. - Un recours pour excès de pouvoir et/ou indemnitaire à l'encontre des décisions faisant grief, dans le délai de deux mois à compter de leur publication ou notification. A titre accessoire à un recours au fond, un référé suspension peut être formé, dans les conditions prévues à l'article L.521-1 du code de justice administrative.

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Nombre maximal de participants :** 1

## Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

### Enchère électronique :

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation** : Tribunal Administratif de Marseille  
(Instance chargée des procédures de recours)

**Organisation chargée des procédures de recours** : Tribunal Administratif de Marseille  
(Instance chargée des procédures de recours)

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché** : Etablissement Français du Sang PACA-Corse

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché** : Etablissement Français du Sang PACA-Corse

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours** : Tribunal Administratif de Marseille (Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours)

**Organisation qui reçoit les demandes de participation** : Etablissement Français du Sang PACA-Corse

**Organisation qui traite les offres** : Etablissement Français du Sang PACA-Corse

## Section 8 - Organisations

### 8.1 ORG-0002

**Nom officiel** : Tribunal Administratif de Marseille (Instance chargée des procédures de recours)

**Numéro d'enregistrement** : 17130005600024

**Adresse postale** : 31 rue Jean François Leca

**Ville** : Marseille

**Code postal** : 13002

**Subdivision pays (NUTS)** : Bouches-du-Rhône ( FRL04 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : greffe.ta-marseille@juradm.fr

**Téléphone** : +33491134813

**Télécopieur** : +33491811387

**Adresse internet** : <http://marseille.tribunal-administratif.fr/>

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de recours**

**Organisation chargée des procédures de médiation**

### 8.1 ORG-0001

**Nom officiel** : Etablissement Français du Sang PACA-Corse

**Numéro d'enregistrement** : 42882285200136

**Adresse postale** : 149 boulevard Baille

**Ville** : Marseille

**Code postal** : 13005

**Subdivision pays (NUTS)** : Bouches-du-Rhône ( FRL04 )

**Pays** : France

**Point de contact** : Service juridique et commande publique

**Adresse électronique** : marchespublics.alpm@efs.sante.fr

**Téléphone** : +33491172884

**Adresse internet** : <http://Dondesang.efs.sante.fr>

**Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL)** : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

**Profil de l'acheteur** : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

**Rôles de cette organisation** :

**Acheteur**

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché**

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché**

**Organisation qui reçoit les demandes de participation**

**Organisation qui traite les offres**

#### 8.1 ORG-0003

**Nom officiel** : Tribunal Administratif de Marseille (Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours)

**Numéro d'enregistrement** : 17130005600024

**Adresse postale** : 31 Rue Jean François Leca

**Ville** : Marseille

**Code postal** : 13002

**Subdivision pays (NUTS)** : Bouches-du-Rhône ( FRL04 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : [greffe.ta-marseille@juradm.fr](mailto:greffe.ta-marseille@juradm.fr)

**Téléphone** : +33491134813

**Télécopieur** : +33491811387

**Adresse internet** : <http://marseille.tribunal-administratif.fr/>

**Rôles de cette organisation** :

## Section 10 - Modification

Version de l'avis antérieur à modifier : 7d41abe1-68c4-472b-b755-2cf639946e38-01

Principale raison de la modification : Correction par l'acheteur

## Section 11 - Informations relatives à l'avis

### 11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 92958c35-a704-4c7c-bf9d-66750e24ca88 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 19/03/2024 à 12:35

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

### 11.2 Informations relatives à la publication

---

Date d'envoi du présent avis à la publication : 19/03/2024